



La Mairie d'Arnage recrute :

Un Agent d'Animation Péri-scolaire H/F

Catégorie C – Adjoint d'Animation

A compter de : le plus tôt possible

CDD de 25h00 environ jusqu'au 05/07/2025 (et plus si vacances scolaires)

Ville dynamique située sur le circuit historique des 24h du MANS, membre de Le Mans Métropole, Arnage se distingue par son haut niveau de service. Comptant 5 605 habitants et 300 sièges sociaux, la ville mène une politique de service public très étoffée et possède un patrimoine important pour sa strate, avec de nombreux équipements : un espace culturel, un établissement d'enseignement artistique, un établissement public industriel et commercial (Maison des Habitants), un complexe sportif (deux gymnases, salle omnisport, piste d'athlétisme, terrain de sport) et une base nautique, 2 écoles primaires, 2 écoles maternelles, un multi-accueil (42 places), une restauration municipale, un collège et un lycée professionnel.

Arnage est une commune très bien desservie par le réseau SETRAM et dispose d'une gare TER.

Placé sous l'autorité du Responsable de la Division Animation du secteur Enfance, vous proposerez et animerez des activités éducatives dans le cadre du projet pédagogique de la structure et en lien avec le Projet Educatif de Territoire (PEDT).

Vos missions :

Animer sur les temps péri-scolaires (animation restauration scolaire, accueil péri-scolaire et extra-scolaire ALSH)

Encadrer des enfants âgés de 3 à 11 ans en veillant à leur sécurité physique et affective

Animer des ateliers variés en fonction du projet pédagogique de la structure et en respectant le rythme de l'enfant selon son âge.

Profil recherché

Savoirs :

Expérience avec le public enfant souhaitée, BAFA (stagiaire ou titulaire), CAP Petite Enfance appréciés

Connaissance de l'enfant et de ses grandes étapes de développement

Notions en matière d'accueil des enfants (réglementation DDJS).

Savoir-faire :

Encadrer un groupe d'enfants, prendre en compte les différences des enfants

Construire, conduire et évaluer un projet d'animation s'inscrivant dans le projet pédagogique (jeux de cours, activités manuelles...)

Organiser la gestion du matériel et de l'espace, veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité

Veiller au lien avec l'école et les parents

Savoir-être :

Agir avec une attitude bienveillante et préventive auprès des publics accueillis

Faire preuve de motivation et de dynamisme auprès des enfants et de l'équipe

Connaître la réglementation relative à la DRDJS en matière d'accueil des enfants

Savoir mobiliser ses collègues autour d'un projet d'animation

Connaître les différentes techniques d'animation (jeux de cours, activités manuelles, ...)

Conditions d'emploi :

Lieu d'affectation : Division Animation

Horaires fractionnés sur les temps d'accueils péri-scolaires

Possibilité de plus d'heures si remplacement, et pendant les vacances scolaires

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle

Envoi des candidatures (CV et lettre de motivation) à :

Mme Le Maire - MAIRIE D'ARNAGE – Place François Mitterrand 72230 ARNAGE

Courriel : recrutement.arnage@arnage.fr

Date limite de candidature : le 16/10/2024